

Les subsides

Nystrom
Orlikow
Penner
Prud'homme

Riis
Robichaud
Rodriguez
Skelly—32

(Le projet de loi est lu pour la 3^e fois et adopté.)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 22 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 10 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 32.)